

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2015-19

Objet : Commission d'Appel d'Offres

L'an deux mille quinze, le 19 mai, à 15h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire au Département des Hautes Alpes, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 19 mai 2015

Date de convocation :
Le 4 mai 2015

NOMBRE DE MEMBRES

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Suffrages exprimés :
21

Secrétaire de Séance :
Mme Chantal EYMEUD

Auxiliaire Secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA
(Directeur)

Etaients Présents :

délégués de la Communauté de Communes de l'Embrunais :

M. Jean Pierre GANDOIS, Mme Chantal EYMEUD, M. Jean BERNARD, M. Pierre VOLLAIRE, M. Jacques GASQUET (suppléant ne prend pas part au vote)

délégués de la Communauté de Communes du Pays de Serre-Ponçon :

Mme Catherine SAUMONT

délégués de la Communauté de Communes du Savinois-Serre-Ponçon :

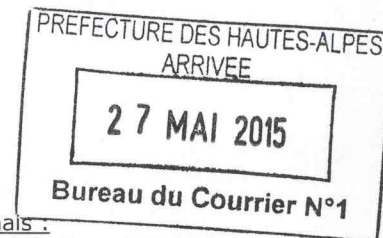
M. Victor BERENGUEL, Mme Valérie GRECARD, M. Robert FRAYSSINES, M. Raymond HONORE (suppléant ne prend pas part au vote)

délégués de la Commune de Chorges :

M. Christian DURAND

délégués du Conseil Général des Hautes Alpes :

M. Marc VIOSSAT, Mme Carole CHAUVET, M. Christian HUBAUD (suppléant de Mme Bénédicte FEROTIN), Mme Marine MICHEL, M. Arnaud MURGIA, M. Jean CONREAUX, Mme Ginette MOSTACHI, M. Daniel GALLAND, Mme Brigitte GAUDIN, Mme Valérie ROSSI, M. Joel BONNAFOUX, Mme Patricia VINCENT.



Le Syndicat Mixte est maître d'ouvrage d'un certain nombre d'équipements d'intérêt général sur le Domaine Public hydroélectrique ou sur les rives du lac à la demande des Communes et en adéquation avec ses compétences statutaires.

Le montant des opérations prévues nécessite parfois de procéder à la dévolution des travaux par appels d'offres. En vertu de l'Article 22 du Code des Marchés Publics, la Commission d'Appel d'offres d'un Syndicat Mixte doit être composée par le Président (ou son représentant) et par un nombre de membres égal à celui prévu par la composition de la Commission de la Collectivité au nombre d'habitants le plus élevé, en l'occurrence le Conseil Général. En conséquence, la composition de la Commission d'Appel d'Offres du S.M.A.D.E.S.E.P. doit comprendre le Président et cinq membres.

Monsieur le Président propose au Comité syndical de désigner sur scrutin de liste les membres de la Commission d'Appel d'Offres, étant convenu qu'y seront associés Monsieur le Receveur principal de la Trésorerie de Embrun Savines le Lac et les services de la DDCSPP notamment concernant la concurrence et la répression des fraudes.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **DESIGNE** à la représentation proportionnelle au plus fort reste comme membres de la Commission d'Appel d'Offres :

Membres titulaires :

M. Jean BERNARD
M. Christian DURAND
Mme Carole CHAUVET
M. Marc VIOSSAT
M. Jean Pierre GANDOIS

Membres suppléants :

M. Daniel BOSQUET
Mme Catherine SAUMONT
Mlle Jessica GUIARD
Mme Chantal ROUX
M. Raymond HONORE

Le Président aura capacité à désigner par arrêté son représentant

- **DECIDE** que les membres élus de la commission d'appel d'offres par la présente délibération constitue les membres de droit de la commission des marchés, à laquelle pourra être associés les délégués de la collectivité majoritairement concernée par le marché du S.M.A.D.E.S.E.P., telle que définie par délibération n°2009-43 du 10 novembre 2009 ;

Ainsi fait les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

**Le Président,
Monsieur Victor BERENGUEL**

